→ Du 3 avril au 20 juin 2018

Demander une bourse de lycée

En ligne c'est plus simple et efficace !

En 2017 : + de 340 000 demandes de bourses de collège

Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne

- **Mon avis d'impôt 2017**
- **L'identifiant et le mot de passe** de mon compte Éducation nationale (ATEN) fournis par l'établissement.
- **Mon adresse de messagerie électronique**

Le déroulement de ma demande

1. **Je me connecte à Scolarité services**

https://teleservices.ac-versailles.fr/ts

Plus simple, plus sécurisée, je me connecte via : France Connect

Mes informations fiscales sont plus précises et je n'ai aucun renseignement complémentaire à saisir.

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

2. **Je fais une demande pour :**
   - **mon enfant scolarisé en 3e en collège public qui sera au lycée à la rentrée 2018 ;**
   - **mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.**
3. **Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.**

education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Ce service en ligne a reçu l'agrément de la commission nationale informatique et libertés (CNIL)

→ Du 3 avril au 20 juin 2018

Demander une bourse de lycée

En ligne c'est plus simple et efficace !

En 2017 : + de 340 000 demandes de bourses de collège

Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne

Mon avis d'impôt 2017

L'identifiant et le mot de passe de mon compte Éducation nationale (ATEN) fournis par l'établissement.

Mon adresse de messagerie électronique

Le déroulement de ma demande

1. Je me connecte à Scolarité services

https://teleservices.ac-versailles.fr/ts

Plus simple, plus sécurisée, je me connecte via : France Connect

Mes informations fiscales sont plus précises et je n'ai aucun renseignement complémentaire à saisir.

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

2. Je fais une demande pour :
   - mon enfant scolarisé en 3e en collège public qui sera au lycée à la rentrée 2018 ;
   - mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.
3. Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Ce service en ligne a reçu l'agrément de la commission nationale informatique et libertés (CNIL)